

NOUS RESPECTONS  
LA NATURE EN  
TANT QUE LIEU DE NOS  
ACTIVITÉS ET  
EN PRENONS SOIN.

# Que pouvons-nous faire?

## Observer les restrictions

Informe-toi sur [falaise.ch](http://falaise.ch) et [zones-de-tranquillite.ch](http://zones-de-tranquillite.ch) ainsi que dans les guides d'escalade. Observe les panneaux d'information sur place et les obligations de tenir les chiens en laisse.

## Se déplacer par des moyens écologiques

Profite des avantages des transports publics. Si tu es contraint d'utiliser un véhicule privé, privilégie le covoiturage, mobility ou un taxi alpin.

→ [cff.ch](http://cff.ch) / [taxialpin.ch](http://taxialpin.ch) / [mobility.ch/fr](http://mobility.ch/fr)

## Respecter les interdictions de circulation et de parcage

Il est en principe interdit de circuler sur les routes forestières. Evite le parking sauvage – cela dérange les agriculteurs et les propriétaires fonciers et peut causer des dégâts à la végétation.

## Dormir et consommer sur place

Tu contribues ainsi au développement des régions de montagne.

→ [paerke.ch](http://paerke.ch) / [goutmieux.ch](http://goutmieux.ch) / [bnb.ch](http://bnb.ch) / [agrotourismus.ch](http://agrotourismus.ch)

## Se cantonner aux chemins d'accès

Tu ménages ainsi les habitats sensibles de nombreuses plantes et animaux. Respecte les propriétés privées et re-ferme les clôtures.

## Ménager la végétation et les zones de nidifications

Utilise les moulinettes existantes et ne quitte pas les voies par le sommet des parois. Evite les parois fortement colonisées par la végétation, n'ôte aucune plante des fissures et contourne les zones de nidification. Evite de faire du bruit inutilement.

## Garantir la propreté des sites d'escalade

Emporte tes déchets. Fais tes besoins à distance suffisante des rochers d'escalade et des cours d'eau, couvre les excréments et brûle le papier toilette (sauf en cas de danger d'incendie).

## Utiliser les foyers existants

Tout nouveau foyer détruit la végétation et le sol pour des années.

## Participer aux initiatives locales

Engage-toi aux côtés des grimpeurs locaux et apprends à connaître, apprécier et protéger la faune et la flore.

→ [igklettern-basel.ch](http://igklettern-basel.ch) ou autres associations locales

## Se concerter pour le rééquipement et l'ouverture des sites d'escalade

Discute des rééquipements avec les ouvreurs, les grimpeurs locaux ou le groupe de travail «Rééquipement et ouverture» du CAS. Avant un nouvel équipement, assure-toi par exemple auprès du propriétaire des lieux, du garde forestier ou du garde-faune si des démarches préalables sont nécessaires.

→ [planvertical.ch](http://planvertical.ch) ou autres associations locales

## Le mot de la fin

Grimper comporte des risques, forme-toi! Des formations sont offertes par le CAS ([sac-cas.ch/fr/formation](http://sac-cas.ch/fr/formation)), ses sections locales ou les écoles d'alpinisme.

→ [sac-cas.ch/grimper-securite](http://sac-cas.ch/grimper-securite)

## MENTIONS LEGALES

Le dépliant «Homme, Rocher, Faucon» est un projet commun de IG Klettern Basler Jura, mountain wilderness suisse, Kletterwelt et le Club Alpin Suisse CAS. Commande → [mountainwilderness.ch](http://mountainwilderness.ch)



KLETTERWELT



Avec le soutien amical de:

SWISSLOS  
Basel-Landschaft

WILDCOUNTRY

TRANSA  
TRAVEL & OUTDOOR

SWISSLOS  
Lobwilbach Kletter-Schutzhütte

bimano.ch

vogelwarte.ch

Bimano / Graf Fabrice, von Gundlach & Payne-Smith-Stiftung / Lotteriefonds des Kantons Solothurn / Station ornithologique suisse / Swisslos-Fonds Basel Landschaft / Transa / Wild Country

© 2015, mountain wilderness suisse

Concept/Graphisme:

Magma® – die Markengestalter, Bern, [magma-branding.ch](http://magma-branding.ch)

Photos: Jeroen Seyffer Fotografie, Bern, [seyffer.com](http://seyffer.com)

Illustrations: Nele Stackelberg, Laurin Freiberg et Anna-Lea Rohrbach

Impression: Vetter Druck AG, Thun

# Homme Rocher Faucon

Fiche d'information  
sur l'escalade & la protection de la nature

## CHÈRE GRIMPEUSE, CHER GRIMPEUR

Grimper en plein air est un plaisir sans pareil pour beaucoup d'entre nous. Cependant le rocher ne nous appartient pas. Il est avant tout l'habitat de plantes et d'animaux. S'ajoutent également d'autres acteurs tels que les propriétaires fonciers, les autorités, les habitants ou les représentants de la protection de la nature. Dans certaines circonstances, il peut être difficile de concilier les différents besoins. Avec un comportement respectueux de l'environnement, de la compréhension pour les préoccupations d'autrui et un respect mutuel, il est cependant possible d'éviter de très nombreux conflits.

«Homme, Rocher, Faucon» te fait découvrir l'univers passionnant des parois rocheuses et te sensibilise à leur beauté et leur importance. Dans ce dépliant tu trouves des informations relatives aux animaux et aux plantes qui vivent dans les rochers, ainsi que des conseils pratiques.

**Nous te souhaitons beaucoup de plaisir en plein air!**

**Géraldine Guex** IG Klettern Basler Jura / **Katharina Conradin** mountain wilderness suisse / **Nele Stackelberg** mountain wilderness suisse  
**Fabio Lupu** kletterwelt / **Philippe Wäger** Club Alpin Suisse CAS

## SITE DE NIDIFICATION POUR LES OISEAUX FAUCON PELERIN (FALCO PEREGRINUS)



Il niche de février à juin avant tout dans les parois abruptes et se nourrit d'autres oiseaux comme les pigeons, les grives ou l'Étourneau sansonnet. De nombreux spécimens succombent à la violence du choc lors de vols en piqué. Grâce à l'interdiction du DDT et d'autres pesticides ainsi qu'aux mesures légales de protection, le Faucon pèlerin a pu se rétablir avec succès (aujourd'hui potentiellement menacé dans la liste rouge, 300 à 400 couples en Suisse).

Que puis-je faire? Respecter les restrictions temporaires d'escalade. En cas de supposition ou de découverte de l'existence d'une couvée, renoncer à l'utilisation du secteur de février à juin et aviser → vogelwarte.ch/fr

## POURQUOI LES PAROIS SONT-ELLES SI PRÉCIEUSES?

Les parois sont des zones refuge importantes pour les plantes et les animaux. Particulièrement dans des régions de basse altitude comme le Jura ou les Préalpes, elles ont longtemps été passablement épargnées par la pression croissante sur le milieu naturel grâce à leur inaccessibilité relative. Ainsi certaines espèces se sont accommodées à cet environnement particulier et ne sont présentes que dans ces régions.

**Plantes:** Les zones rocheuses avec leur fluctuations extrêmes de température, leur maigres réserves en eau, leur pauvreté en éléments nutritifs et leur exposition au vent, représentent des niches vitales pour certaines espèces (p. ex.: lichens, diverses espèces de fleurs, fougères).

**Oiseaux:** De nombreuses espèces (p. ex.: Faucon pèlerin, Tichodrome échelle, Hirondelle de rocher) dépendent du rocher. Durant la couvaison, ils réagissent fortement aux perturbations. Les conséquences possibles sont l'abandon de la couvée ou du site de nidification ainsi que la fuite prématurée du nid.

**Reptiles:** Les environnements rocheux sont d'importance primordiale pour eux aussi. La plus grande menace à leur rencontre est la perte d'habitat liée p. ex. à l'agriculture intensive et à l'étalement urbain. Dans les zones rocheuses, les reptiles trouvent des habitats appropriés et quasiment inexploités. En Suisse, tous les reptiles font l'objet de mesures de protection.

Comme exemple, tu trouveras dans les pages suivantes des informations sur la Vipère aspic, le Faucon pèlerin et l'Œillet de Grenoble. Tu peux ainsi apprendre à te comporter de façon respectueuse et à protéger ces espèces.

## HABITAT POUR DES PLANTES SPÉCIALISÉES ŒILLET DE GRENOBLE (DIANTHUS GRATIANOPOLITANUS)



Enraciné dans les endroits secs et chauds (p. ex. parois rocheuses). Présent avant tout dans le Jura (CH, D, F) et absent dans les Alpes. Statut vulnérable sur la liste rouge. Protégé dans toute la Suisse. Peuplements en forte baisse dans certaines régions (AG, BL) en raison de l'embroussaillage, de l'ombrage ou des activités de loisir.

Que puis-je faire? Respecter les chemins d'accès, éviter les raccourcis. Utiliser les moulinettes et ne pas sortir de la voie par le sommet des parois. Et enfin photographier au lieu de cueillir.

## OÙ PEUT-ON GRIMPER?

Les forêts et pâturages sont libres d'accès à tout un chacun en Suisse (CC, art. 699). Or ce droit peut être restreint si des intérêts majeurs s'y opposent (p. ex. protection de la nature).

### Restrictions possibles pour l'escalade dans les zones suivantes:

**Réserves naturelles:** Zones généralement peu étendues pour la protection d'habitats et d'espèces rares. Interdiction fréquente d'allumer un feu et de camper. Dans quelques réserves naturelles contenant des parois rocheuses, l'escalade est interdite ou limitée aux secteurs existants.

**Zones de tranquillité:** Celles-ci protègent les mammifères sauvages et les oiseaux des perturbations causées par les activités de loisir et le tourisme. Les restrictions s'appliquent généralement aux mois d'hiver et peuvent concerner l'escalade (p. ex. interdiction d'accès ou de s'écarter des sentiers).

**Districts francs fédéraux resp. zones de protection de la faune sauvage:** Ces zones servent également à la protection des mammifères et des oiseaux ainsi que de leurs habitats. Il est p. ex. interdit de chasser et de camper. Il n'y a pas de restrictions explicites pour l'escalade mais des mesures ad-hoc peuvent tout de même la réglementer.

**Parcs nationaux:** Il n'y a aucun site d'escalade dans le parc national actuel. Des discussions sur de nouveaux parcs nationaux (Adula, Locarnese) sont actuellement en cours. Dans la zone centrale de ces parcs, on ne pourrait se déplacer que sur des voies et chemins indiqués et grimper uniquement dans des secteurs explicitement autorisés.

L'escalade peut aussi être réglementée hors des zones protégées, p. ex. accords de droit privé entre les grimpeurs et les propriétaires fonciers ou les autorités. En principe, les grimpeurs disposent en Suisse de beaucoup de liberté. Afin de pouvoir en jouir également dans le futur, il convient d'observer les restrictions existantes et de se comporter de façon respectueuse.

## HABITAT POUR LES REPTILES VIPÈRE ASPIC (VIPER ASPIS)



Tête anguleuse et museau nettement retroussé. Fréquemment présente sur des éboulis ou des affleurements rocheux de versants sud. Se nourrit avant tout de petits mammifères comme les souris. Peuple en Suisse le Jura, la moitié occidentale des Alpes ainsi que le sud de la Suisse (liste rouge: en danger). Dans l'arc Alpin présence également de vipères aspic complètement noires. Venimeuse.

Que puis-je faire? Utiliser les chemins d'accès existants, éviter les talus d'éboulis et leurs abords. Utiliser les moulinettes et ne pas sortir de la voie par le sommet des parois. Lors d'une rencontre fortuite avec une vipère, lui donner du temps et de l'espace pour se replier. Crier ne sert à rien – les serpents sont sourds. L'observation d'une vipère peut être signalée → karch.ch